

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juillet 2020 A 20 heures

Date de la convocation : 4/07/2020  
Nombre de Conseillers : 9  
en exercice : 9  
en présence : 7  
en absence : 2 avec pouvoir  
votants : 7

Le mercredi 8 juillet 2020 à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Maligny se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de DESBOIS Martine, Maire présente.

Etaient présents : SAUTY Eric, FAURIE Françoise, FLEURISSON Daniel., PAILLARD Véronique, PAILLARD Gérard, POINSOT Monique

Etaient excusés : HANNOYER Marc, POINSOT Armand

Secrétaire de séance : FAURIE Françoise

-----

### I- Vote du budget primitif 2020

Le Plan comptable a été expliqué par M. Desbois et E. Sauty aux nouveaux membres du Conseil Municipal afin de permettre une bonne compréhension du budget présenté pour approbation.

Après avoir étudié les documents comptables, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

#### Investissement :

Dépenses : 117 722,57 €

Recettes : 117 722,57 € (équilibré par virement de la section de fonctionnement)

#### Fonctionnement (dont affectation du résultat 2019) :

Dépenses : 188 113,16 €

Recettes : 414 044,68 €

### II- Vote des subventions

Faisant suite à des demandes de subventions et à des propositions faites aux membres du Conseil Municipal, celui-ci accorde à l'unanimité les subventions de fonctionnement aux associations et aux autres personnes de droit privé et aux organismes publics suivants :

- ADMR (prise en charge de 6 personnes de Maligny)	180 €
- Ecole de Lacanche (6 enfants de la commune)	180 €
- Sapeurs-Pompiers de Lacanche (La Clique)	100 €
- Association EFS d'Arnay	100 €
- JM3	300 €
- Association des chasseurs de Maligny	300 €
- CCAS Maligny	840 €
Pour un total de	2 000 €.

### III- Vote des taxes

Etant donné les circonstances économiques actuelles, les taux des 4 taxes restent inchangés par rapport à l'an 2019 :

- Taxe habitation	10,43
- Taxe foncière (bâti)	10,83
- Taxe foncière (non bâti)	20,13
- CFE	12,22.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces taux.

### IV- Elections sénatoriales

Ces élections auront lieu le 27 septembre 2020 à Dijon. Il nous est demandé de nommer le délégué et les 3 suppléants.

- Le maire est délégué par nature : DESBOIS Martine
- Les suppléants sont Françoise Faurie, Marc Hannover et Daniel Fleurisson

#### **V- Délibérations pouvoirs du maire et des 2 adjoints**

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Madame le Maire une partie des délégations prévues à l'article L2122-22 du CGCT : préparation, passation exécution et règlement des marchés, conclure ou réviser le louage des choses, passer les contrats d'assurance, délivrer ou reprendre les concessions du cimetière

, accepter les dons et legs non grevés, fixer les reprises d'alignement pour une durée de 6 ans. Elle prend acte que cette délibération est révocable à tout moment, autorise que cette délégation soit exercée par M. E. Sauty en cas d'empêchement.

Après échange et énumération des différentes commissions, il a été décidé que :

- M. E. Sauty, 1<sup>er</sup> adjoint aura en attribution les commissions suivantes : Finances, Adjudication et Appel d'offres, Bois, Travaux/voirie
- Mme F. Faurie, 2<sup>ème</sup> adjoint a en charge les commissions : Finances, Bois en relation avec le 1<sup>er</sup> adjoint et Fêtes-cérémonies-communication.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **VI- Délibération prime élection pour secrétaire de mairie**

Le Conseil décide de rétrocéder à la secrétaire de mairie, Aurore, la prime d'élection versée par l'Etat qui s'élève à 62 €.

#### **VII- Délégation pour le Siceco (ajout de l'ordre du jour)**

Après avoir expliqué le fonctionnement du Siceco, le Conseil Municipal accepte la participation de Madame Desbois et de Monsieur Hannover aux réunions du Siceco.

La prochaine réunion de la Clé se tiendra le 11 septembre 2020 à Bligny à 18h.

#### **VIII- Informations et questions diverses**

- M. Desbois participera le 15 juillet prochain à la réunion pour la désignation du jury d'assises (tirage au sort des communes et tirage au sort sur liste électorale), à Arnay.
- Réunion à venir avec la SAUR. Participants : M. Desbois et G. Paillard avec D. Fleurisson en suppléant.
- Election des président, vice-président et bureau de la Communauté de communes, le jeudi 16 juillet 2020, salle Pierre Meunier à Arnay.
- Problème de voirie signalé par une habitante (risque de chute), concernant Mme Raymonde Marquet. D. Fleurisson se renseigne.
- La clé de la décharge de matériaux terre et de déchets verts reste chez Yves Bouley.
- Le Conseil valide le créneau du lundi 18h pour ses réunions.

-----  
Clôture de la séance à 23h